



Offre d'emploi

RESPONSABLE PÉRISCOLAIRE

MISSIONS

- Le responsable des activités périscolaires intervient comme coordonnateur des actions et des projets périscolaires dans le cadre du déroulement de toutes les activités proposées, les jours d'école, avant et après la classe, et pendant la pause méridienne.
- Propose de nouvelles activités, définit et gère leur organisation spatiale et temporelle
- Travaille avec les directrices des écoles sur la liaison entre les temps scolaires et périscolaires
- Coordonne les prises en charge des enfants durant les activités
- Développe des relations de qualité et de confiance entre les différents acteurs intervenant dans l'accueil (enfants, familles, animateurs, personnel scolaire et communal...)
- Traduit et explique les différents projets à l'équipe (méthode et démarche sur l'année scolaire)
- Élabore les plannings des activités avec l'équipe
- Gère les conflits et a un rôle de médiateur

PROFIL RECHERCHÉ

QUALITÉS / SAVOIR-FAIRE

- Capacité d'encadrement d'équipe
- Sens de l'organisation, capacité d'anticipation
- Diplomatie, réserve et méthode
- Capacité d'adaptation et de remise en question
- Maîtrise de soi, calme, patience, chaleur humaine, mais aussi savoir se montrer ferme
- Capacité d'écoute auprès des enfants et de ses collègues
- Autonomie, prise d'initiatives

FORMATION / EXPÉRIENCES

- BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et sportive) ou expérience équivalente. **Tout profil sera étudié.**

CONDITIONS DE TRAVAIL

- 30h/semaine, seulement sur les semaines scolaires (rémunération annualisée : environ 25/35€)
- 10h d'organisation et de préparation, à répartir en autonomie selon les besoins
- Horaires fixes : 6h15 - 8h45 ; 11h30 - 14h00 ; 16h00 - 18h30 (modulables selon organisation choisie)
- Pas de travail le mercredi ni en période de vacances scolaires
- Poste évolutif sur les années
- CV et lettre de motivation manuscrite à adresser à Madame le Maire - Place du 8 mai - 25500 Les Fins ou mairie@lesfins.fr